

Bibliothèque municipale

La bibliothèque de Montastruc est municipale.



La mairie en a délégué la gestion à une équipe de bénévoles constituée en association : Montas de livres.

“ *Votre bibliothèque*

Au fil du temps, la bibliothèque municipale est devenue espace culturel : expositions, conférences, animations, c'est un lieu de rencontre de plus en plus fréquenté. Néanmoins, son activité principale est le prêt de documents.

- * Environ 6500 documents en fonds propre
- * Environ 1500 documents en dépôt gratuit de la médiathèque départementale de prêt de la Haute-Garonne. Ce dépôt est renouvelé tous les six mois.

Deux fois par an, les bénévoles choisissent à la MD31 des documents pour renouveler le fonds et proposer par la même occasion des films documentaires ou de fictions pour enfants ou adultes, des audiolivres et des textes enregistrés etc.

La bibliothèque municipale fait également des acquisitions grâce à un budget de la mairie, renouvelé chaque année. Dans la mesure du possible, les bénévoles tiennent compte des suggestions des lecteurs, notées dans un cahier à votre disposition à l'accueil de la bibliothèque : vous pouvez désormais nous les adresser aussi via le [formulaire en ligne](#).

Site internet de la bibliothèque pour une recherche de documents et pour voir les dernières nouveautés : <http://montastruc-la-conseillere-pom.c3rb.org/>

“ *Venez vous inscrire !*

Inscription et réabonnement

- * Gratuite la première année
- * Réabonnement : 5 euros par famille



Prêt : 3 semaines

- * Prolongation du prêt par téléphone aux heures d'ouverture ou par mail bibliotheque@mairie-montastruc.fr

“ **Accès gratuit à la Médiathèque Numérique**

Votre inscription à la bibliothèque vous ouvre l'accès à la Médiathèque Numérique du Conseil Départemental.

C'est quoi ? C'est une offre d'accès gratuit au cinéma en streaming, presse et magazine, livre (e-book et audiolivre), musique et autoformation en ligne (logiciels, musique, loisirs, langues, aide aux devoirs et révisions ...). Un accès spécifique sécurisé aux enfants de moins de dix ans est prévu.

Plus d'infos : <http://montastruc-la-conseillere-pom.c3rb.org/>

